

I- Groupe CA :

1- Que pensez-vous de la double démarche visant à renforcer le système d'enseignement supérieur et de recherche en NPC ?

- Développement d'un PRES de projets et de mutualisation caractérisé

- Par une nouvelle gouvernance
 - associant beaucoup plus les représentants non institutionnels des universités. Comment ?
 - plus stratégique afin de faire émerger des projets porteurs et structurants. Comment ?
- Par une logique de mutualisation des moyens pour accompagner des projets communs à plusieurs ou à la totalité des membres du PRES, sans transfert de compétence et dans une logique de subsidiarité (porter les projets qui menés en commun permettront à la fois une valeur ajoutée collective et une valeur ajoutée pour chacun des établissements porteurs).

- Rapprochement des six universités publiques

- Dans une logique qui pourrait être dans un premier temps et pour quelques années de type fédéral ou confédéral
- Avec des transferts de compétence opérés progressivement

2- Comment penser l'articulation entre les deux démarches ?

- En termes de missions et d'objectifs ?
- En termes de moyens humains et financiers mobilisés ?
- En termes de gouvernance ?

3- Quels objectifs doit porter la démarche d'université publique régionale pour

faire émerger un grand ensemble, portant de façon exigeante et innovante l'ensemble de ses missions de service public. ?

- objectifs généraux, ceux décrits dans le texte « premières réflexions contributives » du 17/05 et/ou d'autres ?
- objectifs en matière de recherche et d'innovation ?
- objectifs en matière de formation tout au long de la vie ?
- autres objectifs ?

4- Quel modèle organisationnel pensez-vous souhaitable de mettre en place pour l'université publique :

- en matière de gouvernance : fédération, confédération...
- en matière d'organisation de la recherche (autour de grands instituts) ou de formation (autour de collèges, par exemple)
- en matière d'organisation de la formation tout au long de la vie
- etc.

5- Le PRES et ses établissements ont répondu aux différents appels d'offre du PIA : Equipes, IHU, Labex, SATT... Des enjeux cruciaux de reconnaissance du système régional d'enseignement supérieur et de recherche conduisent à déposer un projet d'initiative d'excellence autour de projets de recherche et d'un projet commun de formation tout au long de la vie.

- quel type de gouvernance pensez-vous souhaitable pour le périmètre d'excellence de l>IDEX (intégrant notamment les champs de compétence recherche, formation, management, orientation stratégique) ?
- comment organiser la mise en œuvre de moyens humains et financiers pour justifier l'engagement sur 4 ans des établissements impliqués dans le périmètre d'excellence par les différents appels à projets (excepté les EQUIPEX)?

- comment permettre d'assurer l'accès au périmètre d'excellence de nouveaux projets et une meilleure participation/représentativité de toutes les catégories de personnels et étudiants ?

5- Quelles interfaces entre la gouvernance du PRES, celle de l'université publique et gouvernance IDEX ?

II- Pour le groupe CS:

1- Quels grands axes stratégiques mettre en œuvre pour la recherche, la valorisation et la formation doctorale dans le cadre des différentes démarches de coopération ou d'intégration ? Quelles complémentarités entre ces démarches ?

- PRES de projets et de mutualisation
- Rapprochement des universités publiques dans un mode fédératif ou confédératif
- IDEX

2-Comment favoriser l'émergence d'approches nouvelles, notamment pluridisciplinaires afin de répondre aux grands enjeux scientifiques et sociétaux ?

3-Comment mieux organiser le continuum formation recherche et sa traduction en matière d'innovation et de valorisation ?

4- Comment mieux organiser le système de recherche et d'innovation en NPC ?

- Autour d'instituts
- Autour d'autres formes de coopération

5- Questions de gouvernance :

- Comment faire émerger une politique scientifique commune, structurante dans le cadre de l'université publique ? Quelle articulation avec les CS ?
- Même question pour le PRES. Comment concevoir la création et la mise en œuvre d'un Comité de la recherche du PRES ? Comment assurer la représentativité des membres des différents CS, des écoles, des EPST au sein de ce comité?
 - Quelles articulations fonctionnelles avec les CS des établissements membres et plus particulièrement ceux impliqués dans les LABEX
 - Comment rendre compatibles la direction du périmètre d'excellence et les dispositifs de gouvernance des LABEX Quelles articulations avec l'action des porteurs LABEX ou des directeurs d'instituts?
 - comment lui permettre de fonctionner en formation restreinte étendue aux directeurs de LABEX, aux porteurs d'EQUIPEX, de l'IHU, de l'IEED etc... dans le cadre de l'aide au pilotage de la politique d'excellence de l'IDEX ?
 - comment permettre à des membres d'équipes non immédiatement présentes dans le périmètre d'excellence de peser pour de nouvelles intégrations?
 - quelles personnalités y associer et selon quelles modalités et sur quelles missions ?
 - quelles interactions avec la SATT dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie régionale de valorisation de la recherche ? quelles modalités de fonctionnement (formation restreinte spécifique ?)
 - quelles interfaces avec le monde socio-économique , quelle

représentation des pôles de compétitivité?

III- Pour le groupe CEVU:

1- Quelle stratégie régionale en matière de formation tout au long de la vie ?
Au sein du PRES, dans le cadre de la démarche de rapprochement des universités publiques ?

2- Quels doivent être les éléments fondateurs d'une université publique régionale en matière de FTLV

- la mise en place d'une formation unique en licence ou d'une démarche unique en licence (contenus pédagogiques, politique d'accompagnement des étudiants..)
- une offre de masters fondée sur l'exploitation par chacune des universités de ses compétences reconnues (recherche, insertion professionnelle) et sur la généralisation des meilleures pratiques ?
- une démarche commune et innovante en matière de formation tout au long de la vie, mobilisant les compétences reconnues des universités publiques en matière de formation continue et de constructions de parcours ?
- une démarche commune en matière d'accompagnement des étudiants et des lycéens ?
- quelles actions communes pour renforcer les conditions de travail des étudiants (e Learning, Learning centers ...)

3- Quels projets communs à l'ensemble des partenaires régionales le PRES doit-il favoriser ?

4- Comment assurer la représentativité des membres des différents CEVU, des écoles au sein d'un comité de la formation du PRES?

- quelles articulations avec les CEVU des établissements membres du PRES ?
- quelle implication du Collège doctoral et de ses services et des ED ? Quelles missions ?
- comment pouvoir y agir pour l'émergence de nouveaux masters d'excellence dans le périmètre de l>IDEX ?
- quelles personnalités y associer, selon quelles modalités et sur quelles missions ?
- quelles interfaces avec le monde socio-économique, avec les pôles de compétitivité ?